

Dans la
commune

Un médaillé calmettois au concours « Militant du goût - Gard gourmand »



C'est avec plaisir que nous avons appris en novembre dernier que
Grégory Girard a été médaillé au concours
« Militant du goût - Gard gourmand ».



Ce concours (22^e édition) initié par le conseil général du Gard, en partenariat avec les trois chambres consulaires (chambre de métiers, chambre de commerce et chambre d'agriculture), met en valeur les produits typiques du département, qu'ils proviennent de l'agriculture ou de la fabrication (artisan, commerce) en les valorisant par une médaille (or, argent ou bronze). C'est après être dégustés par un jury populaire que ces produits passent par les bouches d'un jury d'experts. A l'issue de ces deux étapes sont décernées les médailles.

Pour le millésime 2015, ce sont 90 entreprises du département qui ont participé au concours présentant 412 produits. 112 médailles ont été décernées dont une médaille d'argent à Grégory Girard pour sa fougasse pâte à pain.

Sincères félicitations.

Pour tous renseignements sur ce concours, les infos sont disponibles sur les sites suivants :

- ◆ www.cma-gard.fr
- ◆ www.militantdugout.gard.fr

Grégory Girard Artisan boulanger à La Calmette et à Dions

A travers cette récompense, c'est la reconnaissance d'un savoir-faire, le résultat d'un travail de qualité et de passionné, d'autant plus sur un produit trop souvent banalisé, et sur lequel les concurrents sont nombreux.

Tout ceux parmi nous, qui ont osé passer derrière la banque pour échanger avec Grégory, tester ses pâtisseries exquises et généreuses, savent combien cet artisan est passionné, généreux et appliqué. Passé les formalités administratives, le concours et grâce à cette distinction, sa boulangerie sera référencée dans de nombreuses brochures. Les élus, les Calmettois(es) ne peuvent que se réjouir de compter dans leur village un commerce de proximité de cette qualité.

